
VILLE DU PUY-EN-VELAY

Service Administration
Mutualisée

43011 LE PUY EN VELAY
CEDEX

PROCÈS VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2016

L'an deux mille seize, et le sept avril à 18 H 30, le Conseil Municipal de la Commune du Puy-en-Velay régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Municipal à l'Hôtel de Ville, Place du Martouret, sous la présidence de Monsieur Michel CHAPUIS (Maire).

Étaient présents : M. Michel CHAPUIS (Maire), Mme Huguette PORTAL, M. Pierre ROBERT, Mme Catherine CHALAYE, M. Fabrice BREYTON, Mme Michelle MICHEL, M. Yves DEVÈZE, Mme Caroline BARRE, M. Guy CHOUVET, Mme Ginette VINCENT (Adjoints), Mmes Laurence BOUILHOL, Élisabeth RAFFIER, Nicolle ARTAUD, M. Jacques LABROSSE, Mme Brigitte REYNAUD-COURTOIS, M. Pascal BERTRAND, Mme Corinne GONÇALVES, MM. Eric RAVEYRE, Thierry LANARET, David BERGER, Hamid BOUZINE, Mme Marlène JARROUSSE-LASHERME, M. Damien MACHADO, Mme Charlotte OLLAGNON, M. Quentin PETIT, Mmes Françoise GAUTHIER-WILLEMS, Catherine GRANIER-CHEVASSUS, MM. Didier ALLIBERT, Laurent JOHANNY (Conseillers Municipaux).

Excusé(e)s Représenté(e)s : Mme Brigitte BÉNAT a donné pouvoir à M. Jacques LABROSSE, M. Jean-Dominique TOUSSAINT a donné pouvoir à M. Guy CHOUVET, M. Willy GUIEAU a donné pouvoir à Mme Caroline BARRE, Mme Anne-Lise MIALHE a donné pouvoir à Thierry LANARET.

ORDRE DU JOUR

Rapporteur → Monsieur Michel CHAPUIS, Maire :

01 - Conseil Municipal - Désignation du Secrétaire de séance

↳ **Le Conseil Municipal à l'unanimité par 33 voix pour :**

- **décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret à cette nomination comme le permet l'article L 2121-21, dernier alinéa du CGCT,**
- **nomme Mme Marlène JARROUSSE-LASHERME pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance du Conseil Municipal du 07 avril 2016.**

02 - Compte-rendu des décisions prises en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

↳ **Le Conseil Municipal prend acte de la communication.**

03 - Syndicat d'Assainissement et de l'Eau (SAE) : remplacement de Monsieur Laurent WAUQUIEZ

↳ **Le Conseil Municipal à la majorité par 29 voix pour et 4 contre (Mmes Françoise GAUTHIER-WILLEMS, Catherine GRANIER-CHEVASSUS, MM. Didier ALLIBERT, Laurent JOHANNY) :**

- **décide de ne pas procéder au scrutin secret pour cette désignation,**
- **désigne Madame Caroline BARRE en remplacement de Monsieur Laurent WAUQUIEZ au sein du Comité Syndical d'Assainissement et de l'Eau,**
- **désigne Monsieur David BERGER en qualité de délégué suppléant en remplacement de Madame Caroline BARRE au sein du Comité Syndical d'Assainissement et de l'Eau.**

Rapporteur → Monsieur Pierre ROBERT

04 - Environnement : subventions aux associations

↳ **Le Conseil Municipal à l'unanimité par 33 voix pour :**

- ***approuve le montant des subventions allouées à chacune des associations dont l'activité est liée à l'environnement, selon le tableau joint à la présente délibération.***

Rapporteur → Madame Caroline BARRE

05 - Syndicat d'Énergies de la Haute-Loire : enfouissement des réseaux téléphoniques avenue des Belges

↳ **Le Conseil Municipal à l'unanimité par 33 voix pour :**

- ***approuve l'avant-projet d'enfouissement des réseaux téléphoniques présenté par le Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire,***
- ***confie la réalisation de ces travaux au Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire, auquel la commune est adhérente,***
- ***fixe la participation de la Commune au financement des dépenses à 20 862,68 € et autorise Monsieur le Maire à verser cette somme dans la caisse du Receveur du Syndicat Départemental. Cette participation sera revue en fonction du décompte définitif,***
- ***inscrit la somme de 20 862,68 € au budget, les acomptes et le solde étant versés au Syndicat Départemental au fur et à mesure et au prorata des mandatements aux entreprises,***
- ***décide que la dépense sera imputée sur la ligne budgétaire suivante : Chapitre 23 - Article 2313 - Sous-fonction 814.***

Rapporteur → Madame Ginette VINCENT

06 - Résorption de l'Habitat Insalubre (RHI) multi-sites : lancement de la phase opérationnelle

↳ **Le Conseil Municipal à l'unanimité par 33 voix pour :**

- ***autorise Monsieur le Maire à lancer la phase opérationnelle de la RHI multi-sites,***
- ***autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces permettant la mise en œuvre de la phase opérationnelle de la RHI multi-sites et demander toutes subventions afférentes à l'opération.***

07 - Opérations communales - Dépôt de demandes d'urbanisme : autorisations données au Maire

↳ **Le Conseil Municipal à la majorité par 29 voix pour et 4 contre (Mmes Françoise GAUTHIER-WILLEMS, Catherine GRANIER-CHEVASSUS, MM. Didier ALLIBERT, Laurent JOHANNY) :**

- ***autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de déclaration préalable pour la pose d'une grille de clôture sur le Square De Lattre De Tassigny (réutilisation des anciennes grilles du jardin Henri Vinay),***
- ***autorise Monsieur le Maire à déposer un permis de construire pour la démolition/reconstruction des toilettes de Notre Dame de France.***

Rapporteur → Madame Huguette PORTAL

08 - Associations culturelles - Grandes manifestations culturelles : subventions

↳ **Le Conseil Municipal à l'unanimité par 33 voix pour :**

- ***répartit les crédits ci-dessus entre les diverses associations dont les demandes figurent dans le tableau annexé à la présente délibération.***

09 - Convention de financement entre la Ville et l'association "Roi de l'Oiseau" : modalités d'utilisation et de versement de la subvention 2016

↳ Le Conseil Municipal à l'unanimité par 33 voix pour :

- **approuve les termes de la convention de financement à passer entre la Ville et l'association "Roi de l'Oiseau",**
- **autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.**

10 - Collection du musée Crozatier, propriété municipale : définition du périmètre de mise à disposition à la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay

↳ Le Conseil Municipal à l'unanimité par 33 voix pour :

- **approuve le périmètre de cette mise à disposition des collections du musée Crozatier à la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay, dans le cadre du transfert de gestion des grands équipements culturels.**

Rapporteur → Madame Michelle MICHEL

11 - Affaires Sociales - Personnes Âgées : subventions aux associations

↳ Le Conseil Municipal à l'unanimité par 33 voix pour :

- **approuve le montant des subventions allouées aux associations comme indiqué dans le tableau annexé à la présente délibération.**

12 - Volet "Politique de la Ville - Vie des Quartiers" : subventions aux associations

↳ Le Conseil Municipal à l'unanimité par 33 voix pour :

- **approuve le montant des subventions à attribuer selon le tableau annexé à la présente délibération,**
- **inscrit au Budget Primitif 2016 les crédits correspondants sous l'imputation : Chapitre : 65 - Sous - fonction : 520 et 512 - Article : 6574.**

Rapporteur → Madame Nicole ARTAUD

13 - Opération "Un Été, un Permis" : modification du règlement

↳ Le Conseil Municipal à l'unanimité par 33 voix pour :

- **approuve les modifications et les documents s'y rapportant,**
- **autorise Monsieur le Maire à signer les conventions, les avenants, ainsi que toute pièce se rapportant au présent dossier.**

Rapporteur → Madame Catherine CHALAYE

14 - Éducation - Jeunesse : subventions aux associations

↳ Le Conseil Municipal à l'unanimité par 33 voix pour :

- **approuve le montant des subventions à attribuer selon le tableau annexé à la présente délibération pour un montant de 6 050,00 €,**
- **accepte que la dépense soit prélevée sur les crédits inscrits à l'exercice sous l'imputation : Nature 6574 - Chapitre 65 - Sous fonction 255.**

15 - Organismes de Gestion de l'Enseignement Catholique (OGEC) : convention de financement

↳ **Le Conseil Municipal à la majorité par 29 voix pour et 4 contre (Mmes Françoise GAUTHIER-WILLEMS, Catherine GRANIER-CHEVASSUS, MM. Didier ALLIBERT, Laurent JOHANNY) :**

- *valide les enveloppes annuelles proposées pour 2016 selon le tableau joint en annexe n° 1,*
- *autorise Monsieur le Maire à signer les avenants et toutes les pièces s'y rapportant.*

Rapporteur → Monsieur Guy CHOUVET

16 - Associations sportives - Grandes manifestations sportives : subventions

↳ **Le Conseil Municipal à l'unanimité par 33 voix pour :**

- *adopte le montant des subventions à attribuer aux associations sportives selon le tableau annexé à la présente délibération,*
- *inscrit au Budget Primitif 2016 aux chapitre et article correspondants les crédits nécessaires à la réalisation de ces opérations,*
- *autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ces opérations.*

17 - Dispositif "Profession Sport" : engagement de la Ville pour la saison 2016/2017

↳ **Le Conseil Municipal à l'unanimité par 33 voix pour :**

- *approuve le versement aux associations sportives concernées, de l'aide à l'emploi sportif à hauteur de 1,70 € de l'heure plafonnée à 85 heures mensuelles par éducateur et dans la limite de deux éducateurs par association pour la période du 1er septembre 2016 au 31 août 2017, selon les états qui seront fournis,*
- *autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de cette opération.*

Rapporteur → Monsieur Fabrice BREYTON

18 - Gestion des cartes d'achat - Groupement de commandes

↳ **Le Conseil Municipal à l'unanimité par 33 voix pour :**

- *approuve la convention de groupement de commandes entre la Ville et la Communauté d'Agglomération relative à la gestion des cartes d'achat,*
- *autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention correspondante ou tout autre document nécessaire à la réalisation de cette affaire.*

19 - IHTS : Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires

↳ **Le Conseil Municipal à l'unanimité par 33 voix pour :**

- *adopte la modification suivante et d'établir ainsi la liste des cadres d'emplois pour lesquelles la réalisation et le paiement des heures supplémentaires, est autorisée, aux taux et selon les majorations réglementaires, sous le contrôle de l'encadrement de chaque service, pour les agents, titulaires, stagiaires ou non titulaires, et pour tous les services de la collectivité, dès lors que l'encadrement aura jugé ces heures indispensables à la continuité et au bon fonctionnement du service :*
 - adjoints administratifs, rédacteurs,*
 - adjoints techniques, agents de maîtrise, techniciens,*
 - agents spécialisés des écoles maternelles, agents sociaux, moniteurs-éducateurs,*
 - techniciens paramédicaux, auxiliaires de puériculture, auxiliaires de soins, infirmiers,*
 - puéricultrices, puéricultrices cadre de santé, cadre de santé infirmiers,*
 - adjoints du patrimoine, assistants de conservation,*
 - opérateurs des activités physiques et sportives, éducateurs des activités physiques et sportives,*
 - agents de Police Municipale et chefs de service de la Police Municipale,*
 - adjoints d'animation, animateurs,*
- *autorise le paiement des IHTS dans les conditions précitées.*

20 - Maison de Santé Pluri-professionnelle (MSP) du Puy-en-Velay : plan de financement

↳ Le Conseil Municipal à l'unanimité par 33 voix pour :

- *approuve le projet et le plan de financement de la Maison de Santé Pluri-professionnelle,*
- *autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès des partenaires financiers et à signer tous les actes nécessaires à la conduite de ce projet.*

21 - Église de Saint Laurent - Réfection du clocher : modification du plan de financement

↳ Le Conseil Municipal à la majorité par 29 voix pour et 4 contre (Mmes Françoise GAUTHIER-WILLEMS, Catherine GRANIER-CHEVASSUS, MM. Didier ALLIBERT, Laurent JOHANNY) :

- *approuve le nouveau plan de financement de l'opération de restauration du clocher,*
- *autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès des partenaires financiers et à signer tous les actes nécessaires à la conduite de ce projet.*

22 - Associations d'Anciens Combattants : subventions

↳ Le Conseil Municipal à l'unanimité par 33 voix pour :

- *approuve les subventions allouées à chaque association d'Anciens Combattants comme indiqué dans le tableau annexé à la présente délibération,*
- *inscrit au Budget Primitif les crédits correspondants.*

23 - Cuisine Centrale : Budget Primitif 2016

↳ Le Conseil Municipal à l'unanimité par 33 voix pour :

- *adopte par chapitre, en fonctionnement et en investissement, le Budget Primitif 2016 du budget annexe de la Cuisine Centrale, conformément aux propositions formulées.*

Rapporteur → Monsieur Michel CHAPUIS, Maire :

24 - Budget Ville : attribution d'une subvention d'équilibre au budget annexe de la Cuisine Centrale

↳ Le Conseil Municipal à l'unanimité par 33 voix pour :

- *attribue une subvention d'équilibre, au budget annexe de la Cuisine Centrale, d'un montant de 210 120 €.*

Rapporteur → Monsieur Fabrice BREYTON

25 - Budget annexe Vente d'Énergie : Budget Primitif 2016

↳ Le Conseil Municipal à l'unanimité par 33 voix pour :

- *adopte par chapitre, en fonctionnement et en investissement, le Budget Primitif 2016 du budget annexe Vente d'Énergie, conformément aux propositions formulées.*

26 - Budget annexe du Camping : Budget Primitif 2016

↳ Le Conseil Municipal à l'unanimité par 33 voix pour :

- *adopte par chapitre, en fonctionnement et en investissement, le Budget Primitif 2016 du budget annexe du Camping, conformément aux propositions formulées.*

27 - Ville - Vote des taux d'imposition 2016

↳ **Le Conseil Municipal à la majorité par 29 voix pour et 4 contre (Mmes Françoise GAUTHIER-WILLEMS, Catherine GRANIER-CHEVASSUS, MM. Didier ALLIBERT, Laurent JOHANNY) :**

- fixe pour 2016, les taux d'imposition suivants :

- TAXE D'HABITATION : 18,90 %,**
- TAXE FONCIERE BATIE : 28,05 %,**
- TAXE FONCIERE NON BATIE : 141,58 %.**

28 - Budget Ville : Budget Primitif 2016

↳ **Le Conseil Municipal à la majorité par 29 voix pour et 4 contre (Mmes Françoise GAUTHIER-WILLEMS, Catherine GRANIER-CHEVASSUS, MM. Didier ALLIBERT, Laurent JOHANNY) :**

- adopte par chapitre, en fonctionnement et en investissement, le Budget Primitif 2016 du budget principal, conformément aux propositions formulées.

Le texte intégral des délibérations peut être consulté au Secrétariat Général (Porte 118) - Premier étage.

Vu pour être affiché le 14 avril 2016 conformément aux prescriptions des articles L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales et R 121.9 du Code des Communes.

Le Maire,

Michel CHAPUIS